

ANNONCES.

L. P. BOIVIN,

COIN DES RUES

NOTRE-DAME ET ST. VINCENT,

Vis-à-vis l'ancien Palais de Justice,

Montréal.

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses nombreuses pratiques pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et profite de cette occasion pour les informer qu'il a transporté son Magasin à l'endroit ci-dessus, où il espère rencontrer le même encouragement dont on l'a honoré jusqu'à présent.

Soir Assortiment de Bijouterie consiste en :
 Montres en Or, en Argent, à Patentes et à Cylindre, pour Dames et Messieurs,
 Chaînes de col en Or pour Dames,
 Gardes en Or pour Montres,
 Clefs, Cachets, Rabans, Chaînes courtes en Or et Acier pour Montres,
 Bagues de toutes espèces, Jones de mariage, etc.,
 Épinglettes de goût en grande variété,
 Bracelets en Cheveux et en Or, Peignes en Argent, Ornaments de col pour Dames,
 Souvenirs en Ecaïlle, en Perle, en Émail,
 Boîtes à Cartes en Argent, en Nacre et en Ecaïlle,
 Bourses en Soie, avec ornements en Acier,
 Ridicules de Dames, en Acier,
 Lunettes en Or, Argent, Acier, et Ecaïlle,
 Boîtes pour de Fantaisie,
 Pendules de diverses espèces,
 Coutellerie fine, etc., etc., etc.

— AUSSI, —

Lanternes pour passages, Transparents pour chûssis, Miroirs assortis, Paniers français de Fantaisie, une grande variété de Tapiserie, Parfumerie française et anglaise, Cannes assorties, Chapclets, Médailles et Crucifix en argent et en métal, et une grande variété d'objets dans sa ligne et d'objets de Fantaisie.
 Montréal, mars 1848.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE.

LES CHAMBRES DE LA SOCIÉTÉ et le BUREAU DU SECRÉTAIRE sont maintenant ouverts chez M. GEORGE SHEPHERD, Grénotier de la Société, No. 25, rue Notre-Dame vis-à-vis du Bureau du Conseil de Ville.

HEURES DE BUREAU. — Depuis Dix jusqu'à UNE heure; durant ce temps le Secrétaire se tiendra généralement au Bureau.

Montréal, 1^{er} juillet 1848.

MELANGES RELIGIEUX.

CE journal se publie le MARDI et le VENDREDI; il est Religieux, Politique, Commercial et Littéraire; il contient toujours les nouvelles les plus récentes tant du Canada que des pays étrangers. C'est aussi un journal d'annonces; le taux de celles-ci est le même que celui des autres journaux du pays. Ce journal circule dans le plus grand nombre des paroisses du Bas-Canada, il doit donc être recherché pour les annonces. — Le prix du journal est de VINGT CHELINS par année, payables d'avance, frais de poste à part. — On s'abonne à

Montréal, chez MM. FABRE & CIE.

Québec, chez M. D. MARTINEAU, Ptro.

Trois-Rivières, chez VAL. GUILLET, Ecr.

Ste. Anne Lapocatière chez M. F. PILOTE, Ptro., en collég.

Montréal, 1^{er} mars 1848.

CONDITIONS.

Ce journal paraît vers le premier de chaque mois et contient 32 pages de matières.

Le prix de la souscription est par année de CINQ CHELINS.

Les frais de poste sont à part.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

La souscription doit être payée dans les SIX premiers mois; autrement, au lieu de CINQ CHELINS, ce sera UN CHELIN de plus par chaque mois de retard.

Les souscriptions doivent être adressées au "Secrétaire de la Société d'Agriculture du Bas-Canada."

Toutes communications, lettres, etc. destinées au Journal Français d'Agriculture, doivent être adressées (franches de port), à l'Éditeur du JOURNAL D'AGRICULTURE (partie française), Montréal.

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES

DES

MELANGES RELIGIEUX.

Coin des Rues Mignonne et St. Denis.

JOSEPH CHAPLEAU,

IMPRIMEUR.